## Bruxelles, un sommet de crise Michel Husson, *Rouge* n°2116, 16 juin 2005

Le prochain Conseil européen qui se tiendra à Bruxelles les 16 et 17 juin va se dérouler sous le signe d'une double crise.

La première a été ouverte par la victoire du « non » en France et aux Pays-Bas, car ce cas de figure n'était pas prévu par les grands démocrates qui nous gouvernent. Pour Juncker, le président du Conseil, le processus de ratification « n'est pas mort » et c'est en principe le point de vue de différents pays (Allemagne, Belgique, France, Grèce, Pologne, Portugal, Suède). Pour Fischer, le ministre allemand des affaires étrangères, « ce n'est pas la fin, c'est une interruption » et sa nouvelle collègue française, Catherine Colonna, souhaite que « le processus de ratification se poursuive par respect pour les douze pays qui se sont prononcés et aussi par exigence démocratique ».

Mais il y a du flottement, d'autant plus que Blair vient d'annoncer qu'il « suspendait » le référendum britannique. Au Luxembourg, où le référendum est prévu pour le 10 juillet, le « non » est en train de progresser et se situe aujourd'hui à 45 %. Le ministre portugais des affaires étrangères a précisé que son pays organiserait comme prévu un référendum en octobre, « à moins qu'une décision différente ne soit prise au prochain sommet européen ». Même son de cloche de son homologue danois, qui déclare que l'avenir du traité « ne doit pas dépendre d'un seul pays », mais précise qu'il faut « attendre la réunion de l'UE avant de décider si nous devons maintenir le référendum danois le 27 septembre ». Bref, tout le monde se rallie prudemment à la position de Barroso, qui demande que « la décision d'ensemble soit prise collectivement ».

Cette décision va être d'autant plus difficile à prendre que le débat sur la Constitution va se télescoper avec un autre, qui porte sur le budget européen. Blair vient de prendre une position très dure en refusant de discuter le « chèque » britannique : comme Mme Thatcher, il veut récupérer son fric (*I want my money back*). La majorité des gouvernements sont de toute manière arc-boutés sur la volonté de réduire le budget européen, alors même que l'élargissement rendrait nécessaire son augmentation, afin de financer des fonds structurels d'harmonisation.

Le sommet sera aussi dominé par une autre crise, celle de la gestion économique de l'Union. L'euro a en effet baissé un peu en dessous de 1,22 dollar avant de remonter à 1,23. Cette fluctuation est pourtant microscopique, puisque l'euro a oscillé depuis sa création entre 0,82 et 1,36 dollar ; et elle va plutôt dans le bon sens pour les exportations européennes. Certains souverainistes, comme la Ligue du Nord en Italie ont pourtant profité de l'occasion pour évoquer une hypothétique sortie de l'euro. Mais la vraie question n'est pas là : elle porte sur l'ensemble de la politique économique, dont l'échec est en effet patent. Prise globalement, l'Union est devenue une zone de faible croissance, proche de la stagnation cette année. Mais surtout on prend conscience aujourd'hui d'une tendance très forte à la divergence des trajectoires nationales : la croissance est faible ou nulle en Italie, en Allemagne et en France, alors qu'elle est plus soutenue au Royaume-Uni ou en Espagne. Comme c'était prévisible, la gestion de la monnaie unique par la Banque centrale européenne (BCE), qui donne la priorité à l'inflation au détriment de la croissance et de l'emploi, s'oppose à la convergence des conjonctures. Ces contradictions se retrouvent du côté de Pacte de stabilité, péniblement assoupli pour la France et l'Allemagne au dernier sommet, mais qui concerne cette fois l'Italie et la Grèce, où les déficits atteignent 7 % du PIB.

Dans cette situation de crise, il est difficile de dire ce qui va sortir de ce sommet, mais une chose est sûre : les gouvernements bourgeois sont incapables de prendre les mesures qui s'imposeraient après l'irruption du non. A nous d'imposer de telles mesures, et notamment : remise à plat de l'usine à gaz libérale (notamment Pacte de stabilité et statut de la BCE), retrait des directives scélérates, abandon du projet de Constitution et mise en place d'un véritable processus constituant.